

N°2025_11_25_10

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq novembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36 Quorum : 19

Présents : 25

Ayant donné un Pouvoir : 03

Absents : 08

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 28

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Majorité absolue des suffrages exprimés :

15

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

19/11/2025

25 présent(e)s : *Avressieux* : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. *Belmont-Tramonet* : Mme BOURBON Marie-Christine, M. VERGUET Nicolas. *Champagneux* : Mme SAUNIER Elise, M. CAGNIN Georges. *Domessin* : Mmes HERRAULT Françoise, MADELON Caroline. *La Bridoire* : Mmes BEGUIN-BECHEROT Nathalie, JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. *Pont de Beauvoisin* : M. BERTHOLIER Christian, M. LOMBARD Daniel, M. LECOCQ Pascal, Mme YACONO Céline. *Rochefort* : M. ARGOUD Yves. *Saint Béron* : Mme VERRIER Muriel, M. PERROT Alain. *Saint Genix-les-Villages* : Mmes COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude. *Sainte Marie d'Alvey* : / . *Verel-de-Montbel* : M. CEVOZ-MAMI Christian.

03 pouvoirs : Mme ANDRE Valérie à Mme HERRAULT Françoise, M. LESAGE Claude à Mme MADELON Caroline, M. PEYSSONNERIE Daniel à Mme MESTRALLET Nadège.

08 absent(e)s : M. PICHE Barthélémy, Mme FERRARI Myriam, M. BILLON Pierre, M. GONARD Xavier, Mme LABBAY Catherine, M. PUGNOT Bertrand, M. REVEL Daniel, M. PERSON Philippe.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°3 – BUDGET PRINCIPAL

Les éléments suivants sont indiqués à l'Assemblée :

Une décision modificative budgétaire doit être réalisée sur le budget principal pour les motifs suivants :

- Les travaux de reprise d'un des murs du repaire Mandrin avaient été prévus au budget en section de fonctionnement dans l'hypothèse de l'intervention financière de notre assurance. Il convient de prévoir ces travaux en investissement, l'assurance n'intervenant pas.
- Suite aux différents mouvements de personnel ayant été actés durant l'année 2025, les crédits alloués aux dépenses de personnel ne sont pas suffisants pour terminer l'année.
- Dans le cadre du projet ALCOTRA CARE et suite à la demande effectuée en tant que chef de file, des crédits supplémentaires seront à reverser à nos partenaires.

- Les sommes prévues pour les nouveaux amortissements au prorata temporis ne sont pas suffisantes pour couvrir les amortissements 2025.
- Une subvention complémentaire est rendue nécessaire auprès du budget principal du CIAS.
- Un véhicule est en cours d'acquisition au niveau du service technique mutualisé et cette dépense n'avait pas été initialement prévue au budget.

Les virements de crédits suivants sont donc proposés à l'Assemblée :

DM 3

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-615221-633 : Entretien et réparations sur bâtiments publics	82 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	82 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-641111-020 : Personnel titulaire - Rémunération principale	0,00 €	55 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	55 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	8 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	8 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6811-01 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	8 400,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	8 400,00 €	0,00 €	0,00 €
D-657358-052 : Subventions de fonctionnement aux autres groupements	0,00 €	17 800,00 €	0,00 €	0,00 €
D-657363-426 : Subventions de fonctionnement au CCAS/CIAS	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	27 800,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	91 200,00 €	91 200,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	8 400,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	8 400,00 €	0,00 €
R-281838-01 : Amort. autre matériel informatique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 400,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 400,00 €
D-21318-633 : Constructions autres bâtiments publics	0,00 €	120 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21351-020 : Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	160 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21828-052 : Autres matériels de transport	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21828-501 : Autres matériels de transport	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	160 000,00 €	160 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	160 000,00 €	160 000,00 €	8 400,00 €	8 400,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 04 Novembre 2025 ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,
Par 28 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention,

➤**APPROUVE ET AUTORISE** la décision modificative telle que présentée ;
➤**MANDATE** le Président pour faire le nécessaire et pour signer tous les documents utiles à la mise en œuvre de cette délibération.

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.
-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 04/12/2025,

Le Président,
Paul REGALLET

Le secrétaire de séance
Georges CAGNIN